

# TEP et tests de sélections

## Contenu des épreuves

**BPJEPS Activités du Canoë-Kayak et Disciplines Associées en Eau Vive jusqu'à la classe III, en Eau Calme et en Mer jusqu'à 4 Beaufort**

### 1. Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)

Annexes de l'arrêté du 27/02/2017

Le test technique de la mention se fait en bateau manœuvrier sur un parcours rectangulaire défini par les évaluateurs le jour des épreuves, balisé de 4 bouées distantes de 40 mètres en longueur et de 20 mètres en largeur :

A partir du départ dans un angle, le(la) candidat(e) effectue six parcours complets (diagonal 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) avec une consigne différente à chaque fois et figurant dans le tableau ci-dessous. Les évaluateurs se placent de manière à pouvoir transmettre les consignes à chaque départ de diagonale ou de largeur du rectangle.

	Consignes	Observables
1	<b>Sur tout le parcours</b> (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) : Marche avant	<b>Marche avant</b> : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté, rotation du tronc
2	<p><b>Diagonale 1</b> : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant</p> <p><b>Largeur 1</b> : Déplacement en technique canoë bordé droite</p> <p><b>Diagonale 2</b> : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre, terminer en marche avant</p> <p><b>Largeur 2</b> : Déplacement en technique canoë bordé gauche</p>	<p><b>Demi-tour</b> : Effectuer le demi-tour grâce à une circulaire (1 seul mouvement)</p> <p><b>Canoë</b> : Utilisation de toutes les techniques (gouvernail, col de cygne) permettant de garantir le déplacement en ligne droite sans se déborder</p>

3	<p><b><u>Diagonale 1</u></b> : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant</p> <p><b><u>Largeur 1</u></b> : Déplacement latéral</p> <p><b><u>Diagonale 2</u></b> : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre et terminer en marche avant</p> <p><b><u>Largeur 2</u></b> : Déplacement latéral</p>	<p><b><u>Tour complet</u></b> : Rotation en 3 coups de pagaie maximum (circulaire, rétroimpulsion, appel)</p> <p><b><u>Déplacement latéral</u></b> : Utilisation de la technique de la godille (la pagaie ne sort pas de l'eau), le bateau suit une ligne parallèle aux bouées</p>
4	<p><b><u>Sur tout le parcours</u></b> : Marche arrière</p>	<p><b><u>Marche arrière</u></b> : Pagayer régulièrement sans freiner</p>
5	<p><b><u>Diagonale 1</u></b> : Marche avant en accélérant progressivement</p> <p><b><u>Largeur 1</u></b> : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée</p> <p><b><u>Diagonale 2</u></b> : Marche avant en accélérant progressivement</p> <p><b><u>Largeur 2</u></b> : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée</p>	<p><b><u>Marche avant</u></b> : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté</p> <p><b><u>Sprint</u></b> : Direction maintenue lors de l'accélération</p> <p><b><u>Freinage</u></b> : Le bateau ne tourne pas et s'arrête précisément</p>
6	<p><b><u>Sur tout le parcours</u></b> : Effectuer le parcours avec une personne allongée sur pointe arrière de son embarcation</p> <p><b><u>Esquimautage</u></b> : A la fin du parcours</p>	<p><b><u>Transport</u></b> : Pas de déséquilibre, propulsion régulière</p> <p><b><u>Esquimautage</u></b> : Retourner son embarcation et esquimauter</p>

**Note : Afin de connaître le niveau des candidats dispensés de TEP, ces derniers devront tout de même réaliser les exercices décrits ici, avec les autres candidats, sans que cela ne leur soit sanctionnable.**

## 2. Tests de sélection

[Pour rentrer en formation au CREPS Vallon Pont d'Arc](#)

**Pour tous les candidats (dispensés ou non des TEP) :**

- Test d'aisance en eau-vive en kayak sur une rivière de classe II/III ;
- Test de sécurité en eau vive sur une rivière de classe II/III ;
- Test de course à pied LUC LEGER ;
- Entretien individuel.

**Note : Afin de connaître le niveau des candidats dispensés de TEP, ces derniers devront également réaliser les exercices décrits dans la rubrique TEP avec les autres candidats, sans que cela ne leur soit sanctionnable.**

## 3. Positionnement individuel et présentation collective

Uniquement pour les candidats reçus aux TEP et Tests de sélection

---

Une journée est consacrée au positionnement.

- L'ensemble de la formation est présenté aux stagiaires ;
- Puis, chaque candidat identifie les compétences qu'il pense avoir déjà acquises au regard des compétences développées durant la formation ;
- Enfin, des entretiens sont organisés afin que chaque stagiaire puisse présenter son expérience et ses compétences lui permettant de bénéficier éventuellement d'allègements ou de renforcements de la formation.

Ce positionnement permettra d'élaborer le plan individuel de formation (PIF) et le contrat de formation de chaque stagiaire (allègements de formation possibles en fonction des résultats et des équivalences fixées par les textes règlementaires).

Attention : un stagiaire, même allégé, doit obligatoirement participer aux épreuves de certification.

## 4. Déroulement des 2 journées

### Programme TEP, tests de sélections et positionnement

JOUR 1 : **TEP et Tests de sélection** à Saint Pierre de Bœuf pour tous les candidats (dispensés ou non des TEP)

JOUR 2 : **Positionnement** à Vallon Pont d'Arc pour les candidats ayant réussi les TEP et tests de sélection

### Conseils et informations

- Chaque candidat doit être autonome sur son matériel de navigation.
- Il est conseillé de venir faire les TEP avec un bateau de rivière type Creek boat (Playboat autorisé mais non recommandé). Votre kayak doit être rendu insubmersible.
- Prévoir une tenue de sport pour le test Luc Léger.
- Comme pour le kayak, nous vous conseillons de bien vous entraîner en course à pied sur le modèle du test luc léger.

### Informations et contacts :

- Coordonnateur pédagogique, Thomas MONIER :
  - Tel : 06 26 98 08 47
  - Courriel : thomas.monier@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr
- Assistante administrative, Mariette ISSARTEL :
  - Tel : 04 75 88 15 19 (le matin seulement)
  - Courriel : mariette.issartel@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr